

Saint-Junien n'échappe pas au problème de désertification commerciale qui frappe tous les cœurs de ville. Les évolutions démographiques et sociales, les nouveaux modes de consommation sont en grande partie responsables de ce phénomène. Faut-il s'y résigner ? Je ne le pense pas, c'est pourquoi la municipalité a décidé de faire appel à la Chambre de commerce et d'industrie pour réaliser une étude sur le tissu commercial local.

Il s'agit de faire l'état des lieux détaillé des établissements présents sur la commune, d'analyser les potentiels de consommation des ménages et de réaliser une cartographie des équipements commerciaux. Cela nous permettra, en toute connaissance de cause, de mettre en place une stratégie de développement et d'entreprendre, toujours en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie, une opération de revitalisation des commerces du centre-ville.

Pas question ici d'opposer zones commerciales et commerces de centre-ville. Chacun à son rôle à jouer en s'adaptant au mieux aux nouvelles données. C'est pourquoi la commune se propose d'accompagner les « petits commerces » dans leur évolution car d'eux dépendent notre attractivité touristique et le bien vivre de nos concitoyens.

Pierre Allard, maire

Soutien aux malades et à leurs proches

France Parkinson s'installe à La Villa

Le comité Haute-Vienne de France Parkinson, créé il y a quelques mois seulement, est déjà bien installé dans le paysage saint-juniaud où il développe ses premières activités pour aider les personnes atteintes par la maladie et leurs proches. Depuis le mois dernier, il bénéficie de la mise à disposition, par la commune, d'un local situé à La Villa, au 13 rue Defaye. La convention liant l'association et la ville a été signée le 26 janvier par Jackie Gayout, Président du comité Haute-Vienne de France Parkinson et Pierre Allard, Maire de Saint-Junien.

Le bureau, la salle de réunion et la salle de détente qu'il partage avec d'autres associations agissant dans le secteur de la santé, permet au comité d'accueillir dans les meilleures conditions malades et aidants. Ils y trouveront écoute, conseils, informations, animations diverses, le lundi de 13h30 à 18h00 et le jeudi de 8h00 à 12h00.

Le 26 janvier, Jackie Gayout signait une seconde convention avec Joël Ratier, Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin. Elle porte sur l'organisation de séances d'aquagym, au centre aquarécréatif, destinées aux malades.

Le P'tit Bonjour reviendra prochainement sur l'ensemble des activités de France Parkinson à Saint-Junien. En attendant, toutes les informations sont disponibles lors des permanences ou au 06 78 33 14 62.



AIST 87

Un bâtiment modèle pour le bien-être au travail



Béton au nord, bois au sud, tout a été fait pour la performance énergétique.

Et si pour une fois le cordonnier était le mieux chaussé. Voilà le défi auquel s'est attaqué l'Association interprofessionnelle de santé au travail (AIST 87) en lançant, il y a un an et demi, la construction de son nouveau centre de Saint-Junien. Et il semble bien que le pari soit réussi. Le bâtiment dans lequel personnels et usagers se retrouvent désormais est exemplaire et pas seulement sur le plan esthétique et énergétique. Qualité de l'air intérieur, confort visuel, acoustique... tout a été pris en compte, au-delà même des législations en vigueur, pour que les conditions de travail des personnels et d'accueil du public soient les meilleures.

Le 12 janvier, lors de l'inauguration, Marc Wasilewski, qui présidait l'AIST lorsque le projet a été initié et son successeur Emmanuel Fabrègue se sont tour à tour félicités de la réussite de l'entreprise. « Nous souhaitons un bâtiment modèle qui participe au bien-être au travail », a souligné Marc

Wasilewski. Un bâtiment qui devienne un support pédagogique à destination des milliers de visiteurs, salariés, employeurs qui le fréquenteront et qui pourront s'en inspirer ». Il a tenu à remercier le cabinet d'architectes Spirale qui a mené à bien le projet. Pour sa part, Pierre Allard a exprimé le vœu que les personnels de l'AIST puissent s'épanouir dans ce nouvel outil et qu'il profite à tous les entrepreneurs et salariés qui le fréquenteront. Le centre de l'AIST 87 se trouve rue Auguste-Merle, zone de La Vergne à proximité du centre courrier de la Poste.

L'AIST 87 est le principal service santé au travail inter-entreprises de la Haute-Vienne. Son équipe pluridisciplinaire intervient, sous l'autorité du médecin du travail, auprès de 7 100 entreprises (tous secteurs sauf BTP) et de leurs 64 500 salariés dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

AGENDA

10 février au 5 mars : "Alter ego", exposition de sculptures de Lucette Brandy, Halle aux grains, du mardi au dimanche de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30. Entrée libre.

10 février : Don du sang, salle Amédée-Burbaud, de 14h30 à 19h00.

10 février : Loto du Lions club, Salle des fêtes, à 20h30.

11 février : Loto de l'association Bellevue pour tous, Salle des fêtes à 20h30.

15 février : Danse, « Chouz », La Mégriserie à 15h00.

19 février : Bourse aux vélos, Salle des

congrès, de 9h00 à 17h00. Entrée libre.

22 février au 10 mars : Quinzaine du cinéma nordique, au Ciné-Bourse.

24 au 26 février : Interligues de handball, Palais des sports et gymnase des Charmilles.

25 février : Concours de belote de l'association Fayolas, un quartier pour tous, salle des fêtes de Glane à 20h30.

25 février : Dîner dansant du Lions club, salle des congrès à 20h00.

6 mars : don du sang, salle Amédée-Burbaud de 14h30 à 19h00.

Le P'tit BONJOUR

Les vœux à la population pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - février 2017 - n°161

Sculpture : Hymne à la bienveillance

Le monde de Lucette Brandy s'installe à la Halle aux grains. Invitée par la Ville, l'artiste présente une trentaine de pièces en papier mâché, plâtre, porcelaine et bronze. Lucette Brandy sculpte hommes et femmes dans des postures paisibles : homme au repos dans une brouette, baigneuse corps offert aux rayons du soleil, vieille femme aux seins lourds tenant à bout de bras malingres une cage ouverte. Les animaux ont des caractères plus affirmés. Petits et grands formats son travaillés avec minutie, les couleurs sont douces. Tout participe à créer un monde paisible comme si l'artiste, face à la dureté de l'époque, appelait de ses vœux bienveillance et générosité.

"Alter ego", exposition de Lucette Brandy, Halle aux grains, du mardi au dimanche de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30. Entrée libre.

Pôle petite enfance

Le bon coup de pinceau des élèves de Martin-Nadaud



Douze élèves de terminale CAP peinture du lycée des métiers du bâtiment Martin-Nadaud de Bellac viennent de réaliser un chantier au Pôle petite enfance. Encadrés par Jean-Pierre Cruz, leur professeur, ils ont repeint la cage d'escalier du Relais assistants maternelles.

Sollicité par la Mairie, le lycée Martin-Nadaud a mis en place ce chantier école qui permet aux élèves de se retrouver en conditions réelles de travail. Une situation qu'ils apprécient particulièrement. « C'est plus intéressant que l'atelier. C'est concret et c'est utile » témoignent-ils. Et « c'est valorisant » dit l'enseignant qui souligne la spécificité de ce chantier : « le fait d'intervenir dans un escalier nous oblige à utiliser des échafaudages, ce que les élèves n'ont pas l'occasion de faire sou-

vent ». Le chantier a duré quatre semaines, à raison de deux jours de travail hebdomadaires. Le partenariat entre le lycée et la commune profite aux deux. Il permet aux élèves de mettre en pratique leur formation, à l'établis-

sement de valoriser les métiers manuels. Il est pour la collectivité l'opportunité de faire réaliser des travaux à des coûts maîtrisés puisqu'elle ne prend en charge que les fournitures, le transport des élèves et leurs repas.



SOMMAIRE

Loïc Perrouin en chute libre vers le succès

France Parkinson s'installe à La Villa

4^e Bourse aux vélos le 19 février

Loïc Perrouin, parachutiste freestyle

Le grand saut vers le sommet



Loïc Perrouin et sa famille ont été reçus par les élus de la commune.

Il lui aura fallu plus de 6 000 sauts dans le vide pour atteindre le sommet de la hiérarchie. En septembre 2016, à Chicago, le Saint-Juniaud Loïc Perrouin est devenu champion du monde de parachutisme freestyle.

La discipline consiste à réaliser, en 45 secondes de chute libre à la vitesse de 200 à 300 km/h, le plus grand nombre et les plus belles figures, le tout filmé par un coéquipier vidéoman dont la qualité du travail est aussi prise en compte dans la note attribuée par le jury.

Après avoir remporté de nombreux prix et médailles aux niveaux européen et mondial, Loïc Perrouin et Pierre Rabuel

ont enfin remporté le titre qui selon les spécialistes, ne pouvaient leur échapper tant leur maîtrise et leur sens de la chorégraphie aérienne sont aujourd'hui aboutis.

C'est en 2001, à l'armée où il est aujourd'hui éducateur physique et sportif, que Loïc Perrouin a contracté le virus du parachutisme. Dès 2005, il intégrait l'équipe de France espoir avant d'entrer l'année suivante en équipe de France. Depuis, il réalise 600 à 700 sauts par an pour préparer les compétitions.

Le 16 janvier, la municipalité recevait le champion pour saluer ses exploits et rendre hommage à son talent.

Kaolin FM

Toujours plus proche

Kaolin FM a réussi une belle opération le 4 janvier en diffusant en direct du Palais des sports, dès 6h00 son « Morning » puis en soirée le match de coupe de France de handball féminin qui opposait le Roc-ASSJ à l'équipe professionnelle de Fleury Loiret.



L'audience record incite l'équipe de Kaolin FM à renouveler l'expérience. Julien FIRLEY, animateur chargé de promotion de la radio associative affiche en tout cas sa volonté de renforcer la carte proximité.

Parmi les nouveautés de 2017, la radio invite les saint-juniauds à déposer gratuitement leurs petites annonces sur l'antenne en envoyant un courriel à kaolinfmvgm@gmail.com. Elle propose aux associations de venir parler de leurs activités et de leurs manifestations dans l'agenda de Kaolin et même de créer et d'animer leur propre émission.

Renseignements au 05 55 55 88 90 – Kaolin FM 88.9

Vœux du Maire à la population

Plaidoyer pour la commune



La salle des congrès était comble pour écouter les vœux de la municipalité.

Lors de ses vœux à la population, Pierre Allard a présenté un plaidoyer pour l'institution communale qui malgré les contraintes reste indispensable au bien-être commun.

L'échelon communal est un bien précieux, un espace construit pour que chacun puisse s'exprimer, entreprendre, partager, s'épanouir, l'endroit où l'addition des volontés et des engagements participe au bien commun. Lors de la cérémonie des vœux à la population, le 18 janvier, Pierre Allard a choisi pour fil rouge de son discours la place et le rôle occupés par la commune dans notre quotidien, en y associant tous ses acteurs et partenaires, qu'il invite « au-delà de nos différences à poursuivre ensemble le chemin de l'écoute, de la tolérance, de la fraternité ». Car dit-il, ce sont bien les élus locaux, chefs d'entreprises, res-

Pierre Allard : «La hausse des impôts en 2016, je voudrais ici le dire solennellement n'est pas due à un surplus de dépenses, mais je le répète une nouvelle fois à un effondrement de nos recettes en provenance de l'Etat. Nous dépensons moins, mais malheureusement nous recevons encore moins».

ponsables d'associations, bénévoles, militants, fonctionnaires, salariés, retraités et l'ensemble des habitants qui font la richesse de ce territoire.

Le maire n'a pas minoré la responsabilité des élus qui ont le devoir de « réaliser, construire, élaborer des projets » mais dans un cadre de plus en plus contraint sur les plans financier et réglementaire. « Notre capacité d'investissement s'est très largement rétrécie, en raison des baisses de dotations. Au total, la commune aura perdu plus de 2 millions d'euros depuis la réforme. Au vu de ces chiffres nous pouvons nous interroger sur le maintien d'un grand principe fondamental de la décentralisation qui prévoyait en son temps la libre administration des collectivités... ».

Dans ce contexte, la municipalité poursuit le programme pour lequel elle a été élue. C'est pourquoi un sondage est en cours de réalisation sur la manière dont les administrés vivent les questions de sécurité et les réponses qui pourraient y être apportées.

Pierre Allard a aussi renouvelé son soutien au mouvement associatif. « Si nous examinons au plus près les de-

mandes de subventions, nous sommes convaincus qu'il s'agit de dépenses éminemment utiles à ce fameux vivre-ensemble qui permet aux plus jeunes de côtoyer leurs aînés, aux moins dégourdis de s'aguerrir, aux timides de s'exprimer ».

Dans son discours, le maire a rapidement brossé le tableau des réalisations faites en 2016 : création du Liberbus en matière sociale ; 2 millions d'investissements dans le secteur eau et assainissement avec les bassins d'orage, la réhabilitation de la station de la Croix-Blanche, le renouvellement des canalisations d'eau potable, en particulier avenue Barbusse... ; la réfection de la voirie boulevard de la République, rue des Valets, rue Peyrusson, impasse Theillet... ; le développement de l'activité des Maisons de quartiers ; la poursuite de la politique d'animation culturelle... Il a tenu également à évoquer les 2,8 millions d'investissements de Saint-Junien Habitat dans la construction et la rénovation de logements sociaux.

Côté projets, 2017 connaîtra de nouveaux travaux de voirie sur l'ensemble de la commune. Dans les prochaines

semaines, l'avenue Voltaire va faire l'objet d'une étude sur la circulation et le stationnement pour laquelle seront consultés les riverains. La construction d'une nouvelle cuisine centrale sera au cœur de l'action municipale même si le projet ne saurait aboutir en un seul exercice. L'actuelle cantine est aujourd'hui obsolète et ne permet pas de réaliser dans les meilleures conditions les 1 100 repas journaliers servis aux écoliers, à l'IME et à l'ESAT.

Cette année, le chantier le plus spectaculaire sera l'effacement du Gué-Giraud dont les travaux devraient débuter au printemps.

A noter également dans le domaine économique, l'ouverture prochaine de l'usine Hermès, projet porté par la Communauté de communes et la réalisation en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie d'une étude sur le commerce local avec en finalité une opération de revitalisation des commerces en centre-ville.

Cet état des lieux a permis à Pierre Allard de conclure en réaffirmant que « la commune est un instrument de proximité indispensable ».

VITE DIT

Accueil de loisirs

Les inscriptions à l'accueil de loisirs sont désormais obligatoires au moins une semaine avant chaque séjour ou série de mercredis entre deux vacances scolaires. Les jours inscrits seront facturés, même si l'enfant ne vient finalement pas. Seule la présentation d'un certificat médical indiquant que l'enfant était malade le(s) jour(s) où il devait fréquenter l'ALSH annulera la facturation. Des coupons d'inscription sont à la disposition des parents à l'accueil de la mairie, à l'ALSH ou sur le site internet de la ville.

anglais, occitan, français, allemand, avec l'association Vialo. Réservation au 05 55 32 14 76.

Carnaval

Notez la date. L'édition 2017 du carnaval de Saint-Junien aura lieu le dimanche 12 mars. Le programme dans le P'tit Bonjour de mars.



Recensement citoyen

Depuis 1999, les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^e anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Zumba

L'ASSJ Gym Tonic organise une zumba partie en nocturne, le vendredi 12 mai, salle des congrès de 20h30 à 22h30. Pour s'y préparer, il est toujours possible de s'inscrire aux cours qui se déroulent les lundis et jeudis de 19h00 à 20h00, au Palais des sports et les mercredis de 14h00 à 15h00, salle des fêtes de Glane. Renseignements auprès de Marie-Claude au 06 19 43 18 70 ou de Virginie au 06 63 76 08 03.

Noces d'or

Samedi 11 mars à 10h30, la municipalité organise à l'Hôtel de Ville, une réception en l'honneur des couples qui se sont mariés en 1946, 1956 et 1966 et qui ont fêté en 2016 leurs noces de platine, de diamant ou d'or. Les couples concernés, domiciliés sur la commune, sont invités à s'inscrire à la mairie avant le 17 février, munis de leur livret de famille.

Bourse aux vélos

L'ASSJ cyclo organise sa 4^e Bourse aux vélos et matériels le dimanche 19 février, salle des congrès du Châtelard. Tous ceux qui souhaitent acheter, vendre, échanger du neuf ou de l'occasion sont attendus de 9h00 à 17h00. L'entrée est gratuite. Réservation des emplacements jusqu'au 12 février au 06 75 50 45 10.

Parla italiano ?

Le prochain café interlangues aura des accents italiens le 9 février, à partir de 19h00 au Bar de la Bourse. Mais on pourra aussi parler espagnol,

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction : service communication
Crédits photos : Mairie et Lionel Mansion

Impression : Rivet, Limoges
5200 exemplaires